

monetæ, è quo habeo annuos reditus 9,000 thal.; in isto jàm struo domum pro uxore et liberis, sub quâ se recipiant post mea fata, cùm habitem in domo Horti Academici, professioni propriâ.

Accepi à Patriâ 18,000 pro phænomeno naturali detecto; S. Rex me nobilibus adscripsit *; mihi etiâ concessum transferre munus in filium, Demonstratorem in Horto, quandocumquè volo **.

Edo nunc ultimam editionem *Specierum*, et perveni ad Decandriam; erit ferè duplò auctior. Deîn, si vivere continuo, dabo *Systema Naturæ*, cujus omnia exemplaria distracta sunt.

et qu'il se plut à embellir de son mieux avec tous ses trésors en histoire naturelle.

* La découverte qui valut à Linné cette reconnaissance de la part de la nation et probablement aussi ses lettres de noblesse, nous la connaissons, et n'est autre que le moyen qu'il avait trouvé de faire naître des perles à volonté. Bagge, négociant de Gottenbourg, lui acheta ce secret 18,000 écus de cuivre; mais Linné se réserva le droit de le transmettre à un de ses élèves. Ses lettres de noblesse, expédiées en 1762, étaient antidatées de quatre ans. Linné quitta alors son nom de *Linnaeus* pour prendre celui de LINNÉ. Il proposa pour armoiries l'écusson représenté à la *fig. I*; mais le garde des sceaux Tilas le modifia, comme il est marqué à la *fig. II*. (Voir la planche des sceaux.)

** Linné fils était démonstrateur depuis 1759. Il remplaça son père comme suppléant en 1763.